

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
CHAPITRE 1 : INTERPRÉTATION ET APPLICATION	1
1.1 Interprétation	1
1.2 Champ d'application	1
CHAPITRE 2 : ADMINISTRATION	3
2.1 Pouvoirs du Conseil	3
2.2 Pouvoirs spéciaux de la Commission	3
2.3 Modification du présent arrêté	4
CHAPITRE 3 : ABROGATION D'ARRÊTÉ	6
3.1 Abrogation d'arrêté	6
3.2 Mode d'amendement	6
3.3 Concurrence avec d'autres lois, règlements ou servitudes	6
CHAPITRE 4 : CLASSIFICATION	7
4.1 Classification	7
4.2 Obligation de Conformité	8
CHAPITRE 5 : ZONES RÉSIDENTIELLES	9
5.1 Zones RA (Habitations unifamiliales)	9
CHAPITRE 6 : ZONES MIXTES	11
6.1 Zones M1 (Zones mixtes centrales)	11
6.2 Zones M2 (Zones mixtes routières)	17

CHAPITRE 7 : ZONES INDUSTRIELLES	24
7.1 Zones I (Zones industrielles)	24
CHAPITRE 8 : ZONES INSTITUTIONNELLES	26
8.1 Zones INS (Zones institutionnelles)	26
CHAPITRE 9 : ZONES NATURELLES, DE PROTECTION ET RÉCRÉATIVES	28
9.1 Zones NPR (Zones naturelles, de protection et récréatives)	28
CHAPITRE 10 : AUTRES ZONES	31
10.1 Zones AI (Aménagement Intégré)	31
CHAPITRE 11 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES	32
11.1 Agrandissement d'un bâtiment principal	32
11.2 Aires d'entreposage des ordures	32
11.3 Aménagement paysager	32
11.4 Bâtiments et constructions accessoires	34
11.5 Bâtiments et constructions principaux	43
11.6 Chargement et déchargement hors-rue	47
11.7 Clôtures, murets ou murs de rétention	48
11.8 Construction d'un bâtiment accessoire ou d'une construction accessoire	52
11.9 Coupe forestière dans une zone NPR	52
11.10 Dimension des lots	55
11.11 Dispositions applicables à une station-service	56
11.12 Emplacement des nouvelles constructions et bâtiments principaux	60
11.13 Emplacement hors terre des réservoirs	61
11.14 Emplacement pour mise en file d'attente	61
11.15 Enlèvement de la couche de terre végétale	62
11.16 Enseignes	62

11.17 Entreposage de la neige.....	71
11.18 Entreposage extérieur	71
11.19 Éoliennes commerciales, non commerciales ou domestiques ...	73
11.20 Exercice d'une activité professionnelle à domicile	75
11.21 Finition extérieure des bâtiments	75
11.22 Forme prohibée de bâtiment	75
11.23 Installations d'éclairage et dispositifs lumineux	76
11.24 Nombre de bâtiments principaux ou de constructions principales sur un lot	76
11.25 Obligation de couper ou d'émonder	76
11.26 Piscines et clôtures de piscines	76
11.27 Protection de l'environnement	80
11.28 Stationnement hors-rue	82
11.29 Terrasses	88
11.30 Triangle de visibilité aux carrefours	88
11.31 Utilisation de véhicules.....	89
CHAPITRE 12 : TERMINOLOGIE	90

LES ANNEXES

	<u>Page</u>
ANNEXE A : CARTE DU PLAN DE ZONAGE	108
ANNEXE B : TABLEAUX DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	
À DOMICILE	109
B.1 PROFESSIONS LIBÉRALES ET CONSULTANTS	109
B.2 SERVICES PERSONNELS	110
B.3 SERVICES ÉDUCATIONNELS	111
B.4 MÉTIERS ARTISANAUX	112
B.5 FABRICATION ET TRANSFORMATION DE TYPE LÉGER	113
B.6 GARDERIE	114
B.7 MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION	115
B.8 GÎTE DU PASSANT	116
B.9 SERVICES DE RÉPARATION	117
B.10 VENTE	118
ANNEXE C : GRILLES DES USAGES ET DES NORMES	119
C.1 ZONE : RA → AFFECTATION RÉSIDENIELLE	
USAGE : Habitation unifamiliale et maison mobile	
ou mini-maison	120
C.2 ZONE : M1 → AFFECTATION MIXTE CENTRALE	
USAGE : Habitation résidentielle (unifamiliale,	
bifamiliale, multifamiliale) et commercial	122
C.3 ZONE : M2 → AFFECTATION MIXTE ROUTIÈRE	
USAGE : Habitation résidentielle (unifamiliale,	
bifamiliale, multifamiliale) et commercial	124
C.4 ZONE : I → AFFECTATION : INDUSTRIELLE	126
C.5 ZONE : INS → AFFECTATION : INSTITUTIONNELLE	128
C.6 ZONE : NPR → AFFECTATION : NATURELLE, DE PROTECTION	
ET RÉCRÉATIVE	130
ANNEXE D : NOTES	132

DIAGRAMME

	<u>Page</u>
DIAGRAMME A : MARGE DE REcul MINIMALE REQUISE	70

LISTES DE FIGURES

FIGURE A à D: DISPOSITION DES CLÔTURES PRÈS DE LA LIGNE DE RUE	49
FIGURE E : HAUTEUR DES CLÔTURES	50
FIGURE F : SCHÉMA D'ENSEMBLE D'UNE ÉOLIENNE.....	74
FIGURE G : CLÔTURE DE PISCINE SUR PLATE-FORME (Patio surélevé)	80
FIGURE H : ALLÉES D'ACCÈS	87
FIGURE I : EXEMPLE D'UN TRIANGLE DE VISIBILITÉ	89
FIGURE J À Q: COUR AVANT, COUR ARRIÈRE ET COUR LATÉRALE	96
FIGURE R : HAUTEUR D'UN BÂTIMENT OU D'UNE CONSTRUCTION	100
FIGURE S : LIGNE DE RUE	101

TABLEAUX

TABLEAU 1 : USAGES, BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS ACCESSOIRES AUTORISÉS SPÉCIFIQUEMENT POUR TOUTES FORMES D'HABITATIONS	38
TABLEAU 2 : NORMES DE STATIONNEMENT	83
TABLEAU 3 : DIMENSIONS D'UNE CASE DE STATIONNEMENT ET D'UNE ALLÉE DE CIRCULATION OU D'ACCÈS	86